



# la vie de CHÂTEAU

N° 5

SEPT 2021

**CET ÉTÉ,**  
*il s'est passé ça...*

**DU SOLEIL DANS LES  
CŒURS, LE 13 JUILLET**



Il a plu, le 13 juillet ?!? Ah bon... Ceux qui ont participé à la soirée organisée par le comité des fêtes ne s'en souviennent guère, tant l'ambiance a été enjouée. Mention spéciale aux chanteurs amateurs certes mais ô combien talentueux Soledad, Dany Reuilard et Aznav. Merci à l'équipe du Comité des fêtes de nous avoir offert cette belle soirée. Et bravo à Djef pour l'animation !

## **AU CLAIR DE LUNE**

Le clair de lune du 21 août a laissé rêveurs nos visiteurs de la balade, organisée par le syndicat d'initiative. C'est toujours avec plaisir que Jacques Goût leur fait remonter le temps à travers les rues du village pour (re)découvrir son histoire partant du château féodal jusqu'au château de la Motte. Rappelons que le syndicat d'initiative programme régulièrement ces balades. Contact : 02 38 95 39 53.

**CINQ BEAUX MARCHÉS DE  
TERROIR !**



Cet été 2021 aura vu le démarrage des marchés de producteurs et des animations musicales, manifestations qui tenaient à cœur aux 2 commissions communales Économie et Fêtes. Ils ont eu lieu tous les quinze jours, dans la rue Aristide Briand, de 16 à 20 heures, de juin à septembre. Les artisans et producteurs locaux ont été au rendez-vous et les animations musicales très appréciées. On se redonne rendez-vous en 2022 !



**ET MAINTENANT**  
*c'est la rentrée...*



## **AUX ÉCOLES**

Le collège de la Vallée de l'Ouanne ne déroge pas aux directives sanitaires mises en place par le gouvernement pour cette rentrée scolaire particulière. Les élèves auront la possibilité de se faire vacciner, sous réserve de consentement parental. Deux nouvelles venues : Aude Louis, CPE (conseillère principale d'éducation), et Camille Dauray, professeure d'espagnol, qui se partage avec le collège du Grand Clos à Montargis. L'effectif est légèrement en baisse, avec 390 élèves. Il y a 4 classes de chaque niveau, sauf pour la 4<sup>ème</sup> où il y en a 5. L'établissement reste dans la même dynamique de collège 2.0, à laquelle des projets étalés sur l'année, sont liés.

A l'école primaire de l'Odonna, 137 élèves ont fait leur rentrée, contre 150 en 2020, ce qui a occasionné une fermeture de classe. Rien d'inquiétant selon Christelle Bricard, la directrice : «Le nombre d'élève a toujours été fluctuant, une année on ouvre une classe, la suivante il faut en fermer une. Rien d'exceptionnel, c'est une procédure dont on a l'habitude.»

## **DES NOUVEAUTÉS À LA MJC**

La Maison des Jeunes et de la Culture propose depuis la rentrée de nouvelles activités : un atelier d'écriture, de la danse sans contact, une initiation au yoga, du «sport santé» pour adultes, du «do in méditation», de la couture pour enfants et ados, des cours d'anglais, un atelier numérique à la carte, du handi-art, de la conversation en allemand. Contact : 02 .38.28.79.00.

## LES COMITÉS enfin en place...

### 1<sup>ÈRE</sup> RÉUNION DES COMITÉS DE QUARTIER



Débutée en septembre 2020, l'installation des comités de quartier s'est terminée en juillet à cause de la crise sanitaire. Aujourd'hui, 42 personnes composent les 6 comités. Le 27 septembre, elles se réuniront par secteur pour désigner un habitant référent. Ensuite, chaque comité travaillera indépendamment sur l'amélioration du cadre de vie de son quartier en collaboration avec les élus référents qui sont Delphine De Wolf (nord-ouest Le château des Motteaux), Patricia Robert (centre-ville sud), Édith Merlin (sud-est Les Barniers), Julien Dufaut (nord-est La Pinardière), Romuald Malec (sud-ouest St Sébastien) et Sandrine Manteau (centre-ville nord). Les membres et référents habitants vous seront présentés dans le n° 2 de La Grande Vie de Château.

### UN COMITÉ DE JUMELAGE ET UN PRÉSIDENT D'HONNEUR

Château-Renard et Metelen ont officialisé les liens qui les unissent depuis 1989 en créant des comités de jumelage. Celui de Metelen est composé de 20 personnes. Y sont représentés le club de pêche, la musique, le foot, les pompiers, la Croix Rouge et le club de quilles. A Château-Renard, sous la présidence du maire, Jocelyn Buron, feront partie du comité : la Basse Vallée de l'Ouanne, l'Alliance musicale de Triguères, le Comité des fêtes, la Maison des Jeunes, le Basket, le Foot et les Sapeurs-Pompiers ainsi que sept citoyens à titre individuel et les élus Patricia Robert, Alain Chapeleau, Delphine de Wolf, Édith Merlin et Sandrine Manteau.



Jean-Charles Paré a été nommé Président d'honneur du comité et a reçu à ce titre, le collier aux couleurs des deux drapeaux.

## DU CÔTÉ des projets et des travaux...

### VOIRIE : EN VILLE ET EN CAMPAGNE

Les travaux de renforcement de voirie et de trottoir de cette année ont débuté début septembre, avec l'aménagement des trottoirs de La Poste et de la gendarmerie, et la création de 2 places de stationnement pour personne à mobilité réduite (PMR). Après le décapage du revêtement et la pose de nouvelles bordures, le revêtement en enrobé rouge matérialise le cheminement piétonnier.

D'autres travaux sont prévus dans la ruelle aux Chevaux où ont été posés des caniveaux, route du Champs de Vignelles, chemin des Rouets et des Petites Maisons. Coût total du programme : 54 190,80 € TTC, réalisé par l'entreprise VAUVELLE de Varennes-Changy. Enfin, suite aux fortes pluies de juin qui ont causé des inondations, une opération de curage de fossés a été réalisée par l'entreprise PP PLAISANCE de Château-Renard dans les endroits les plus sensibles : Les Jarrys, St-Sébastien, Les Liziards, routes de Fontenouille, de St-Firmin et des Petites Vallées, Les Barniers, Les Fougerets.



### LA FIBRE, PLUS VITE QUE PRÉVU !

Dans le cadre de la généralisation de la fibre optique dans le Loiret, l'aménagement numérique s'étendra à toutes les communes en 2023. Château-Renard fait partie des 40 communes prioritaires sur 262, en tant qu'ancien chef-lieu de canton. La date de raccordement est donc avancée à 2022. Sur le site <https://lysseo.fr/>, une foire aux questions répondra à vos principales interrogations.

Le raccordement du Nœud de Raccordement Optique (NRO), route de Gy, permettra à terme la couverture FTTH (Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné) de communes voisines.

## DU CÔTÉ de la santé...

rante. Elle a aussi assuré la prise de rendez-vous des patients, le recrutement de bénévoles pour la désinfection des lieux et la restauration des intervenants (médecin, infirmières, agents administratif et d'accueil). Ensuite, du 7 au 10 juin et du 19 au 22 juillet, un centre de vaccination mobile d'une semaine a été mis en place avec la participation de la Croix Rouge, aidée de bénévoles, dans la salle des fêtes : près de 1 000 personnes ont pu bénéficier de la vaccination.

Saluons unanimement les professionnels de santé et tous les bénévoles qui ont fait de notre centre de vaccination temporaire un succès sur notre territoire et aux alentours !

**Dans le cadre de la poursuite de la vaccination, un prochain centre mobile supporté par la Croix Rouge sera organisé du 11 au 14 octobre et du 22 au 25 novembre pour les 12/17 ans et les personnes de plus de 65 ans ayant déjà eu la dernière injection depuis plus de 6 mois.**

### ORGANISATION DE LA VACCINATION, 100% EFFICACE !

Prenant conscience de l'urgence de la vaccination anti-Covid, en particulier de celle d'une population fragile et peu mobile, la municipalité de Château-Renard s'est tout particulièrement mobilisée, sous l'impulsion de l'adjointe au maire, Édith Merlin, devenue

la coordinatrice locale.

Ainsi, les 3 et 30 mars, 2 journées ont été coordonnées par le Département avec une capacité de 94 personnes, puis les 2 et 30 mai, 2 journées par le SDIS 45, avec une capacité de 90 personnes. La mairie a alors mis à disposition la salle polyvalente et le matériel nécessaire au bon fonctionnement de 2 centres de vaccination itinérants.



## DU CÔTÉ de notre cadre de vie...

### DE LA COULEUR POUR LE SKATE-PARK !



En juin, les enfants du centre de loisirs et ceux de la MJC ont aidé la graphiste Chloé Mombelli à mettre en couleur le skate-park de la ville. Le projet de rénovation a été initié par la mairie, dans le cadre d'une réflexion sur le vivre ensemble et sur la confiance en soi. L'idée étant d'impliquer les enfants au maximum, ceux-ci ont pu choisir les couleurs et la phrase « Crois en toi » a été retenue. Nous vous invitons à aller redécouvrir cet endroit lors de vos prochaines balades.

### TOUJOURS AUSSI FLEURI !



En juin, c'est dans les jardins de la maison Renaissance qu'ont été récompensés les jardiniers passionnés de Château-Renard... Et ils sont nombreux ! On doit ce beau rendez-vous annuel au syndicat d'initiative. Jacques Goût, son président, a souligné l'importance de cet acte de fleurissement, d'embellissement du village, qui participe à sa douceur de vivre et à son attractivité. Bravo à tous, et tout particulièrement, à la doyenne des jardiniers, récompensée comme les autres par un beau fuchsia. Quant à la commune, elle conserve sa 2ème fleur grâce au travail réalisé par l'équipe communale des espaces verts, et en particulier par ses jardiniers.

### MERCI À TOUS !

Le 25 juin, Jocelyn Buron et le conseil municipal ont tenu à saluer le travail des employés de la commune, en organisant une soirée alliant simplicité et convivialité. La mairie de Château-Renard compte 27 employés, qui se répartissent entre les services administratif, les écoles, le périscolaire, les services techniques, la police municipale et le CCAS. Merci à tous !



## DU CÔTÉ des aînés...

### CHEZ SOLEIL D'AUTOMNE...

Situé sous les arcades, près de la mairie, le local de Soleil d'Automne a rouvert à la fin de l'été. Les joueurs ont retrouvé avec plaisir les après-midis du lundi, consacrés aux jeux de société. « On essaie petit à petit de faire revenir les gens. On est une vingtaine à l'heure actuelle. », disait Marie-Thérèse Breteneau, la présidente début septembre. Les concours de belote ont repris. Les prochains auront lieu les jeudis 14 octobre et 8 novembre. Ils sont réservés aux gens du club, mais on peut toujours adhérer !



### EN AVANT POUR LA BRETAGNE !

33 séniors ont participé début septembre à un séjour à Mur-de-Bretagne, organisé par la mairie, avec au programme : balade pédestre, découverte de Vannes, Les menhirs de Carnac, journée à la côte d'Émeraude avec Dinan, St-Malo, Le Cap Fréhel et bien d'autres activités. En raison de la crise sanitaire, les participants ont été moins nombreux que les années précédentes, alors que le coût du transport reste le même. Par conséquent, le conseil municipal a décidé de prendre en charge le surcoût d'un montant de 890 €

## Opération de REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)

Vous les avez peut-être aperçues dans nos rues, parler avec nos commerçants, ou bien encore prendre des photos ? Ce sont Frédérique Pigeon (manager des centres-villes de Courtenay et Château-Renard), Amélia Perronnet (chef de projet) et Alexandra Cardoso (conseillère numérique auprès de tous).



Frédérique Pigeon Amélia Perronnet Alexandra Cardoso

Elles sont arrivées cet été pour une mission importante : l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de la 3CBO.

De quoi s'agit-il ? L'État, la communauté des communes et les communes ont signé ensemble une convention pour redynamiser le territoire, avec les objectifs suivants :

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville ;
- favoriser la réhabilitation de l'habitat dégradé en centre-bourg ;

- accompagner les ménages les plus modestes dans la rénovation énergétique de leur logement.

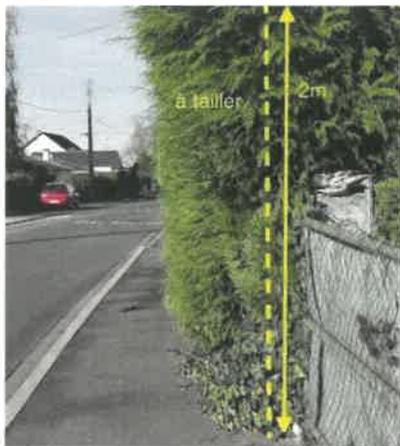
La mise en place de cette ORT (dans les 18 mois suivant la signature de la convention) permettra pour les habitants, de bénéficier de dispositifs avantageux, comme l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au nouveau dispositif de défiscalisation Denormandie et pour les maires de mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux. D'ores et déjà, Frédérique Pigeon travaille avec les unions des commerçants pour redynamiser les commerces de centre-bourg et lutter contre la vacance commerciale.

Votre implication dans cette dynamique est importante, que vous soyez bénévole dans une association, investisseur, habitant de centre-bourg ou simple citoyen engagé !

Dans ce sens, afin d'aider les élus dans leurs réflexions, la 3CBO lancera une consultation en ligne, d'ici la fin de l'année. L'occasion pour tous d'imaginer le territoire de demain. Pour tout renseignement, contacter Amélia Perronnet à [ort@3cbo.fr](mailto:ort@3cbo.fr).

# LES BONS réflexes

## L'ÉLAGAGE EN BORDURE DE PROPRIÉTÉ



Selon l'article 673 du Code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en question (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

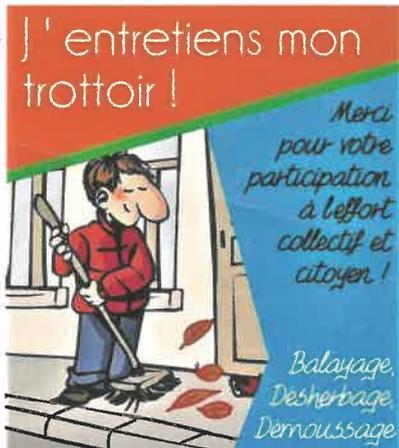
Afin d'éviter tout conflit, il faut donc veiller à ce que les branches ne dépassent pas chez le voisin, ni au-dessus de la voie publique.

Quant aux plantations, il faut aussi respecter les distances. La distance (à mesurer à partir du centre du tronc d'arbre), qui doit séparer un arbre de la propriété voisine, dépend de sa hauteur :

- S'il mesure moins de 2 mètres, la distance minimale est de 50 cm ;
- S'il fait plus de 2 mètres, elle est de 2 mètres.

## NON AU VANDALISME!

La municipalité s'attache à améliorer le cadre de vie du village. Malheureusement, en quelques semaines, une série de dégradations a été constatée sur la commune. Rappelons que le mobilier urbain qui a été cassé ou tagué a été payé par les habitants de Château-Renard, tout comme les plants de fleurs, ... Ce sont autant d'endroits, dont les familles ne peuvent plus profiter ! La mairie évoque la possibilité d'installer des caméras de vidéoprotection pour repérer ceux qui dégradent. Ils répondront alors de leurs actes malveillants. Coût prévisionnel : plusieurs milliers d'euros.



## L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS, L'AFFAIRE DE TOUS

Depuis 2017, il est devenu strictement interdit pour les collectivités locales d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie relevant du domaine public. La commune a dû repenser son plan et son espace de désherbage avec des méthodes alternatives (binette, rotofil, chalumeau...) devenues très chronophages.

Désormais, il en va de chacun que notre commune conserve son charme ! Nous faisons appel à vous ! Si nos trottoirs sont un peu délaissés, nous pouvons tous arracher « les herbes folles », balayer devant votre maison et pourquoi pas aussi, devant celle de nos voisins un peu plus âgés ! Rappelons que l'arrêté du maire n°112/2017 précise que les riverains « sont invités » à entretenir leur trottoir.

Et depuis le 1er janvier 2019, à l'instar des communes, un particulier ne peut plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques chez lui pour jardiner ou désherber.

## PENDANT LA CHASSE, ON SE SIGNALE



Dans le Loiret, la période d'ouverture générale de la chasse à tir a débuté depuis le 19 septembre et se clôturera le 28 février 2022, selon l'arrêté préfectoral du 12 mai 2021. Durant cette période, les randonneurs et les chasseurs partagent un même territoire tout comme avec les cyclos, les cavaliers etc. Tous ont la même légitimité dans l'espace naturel. Il faut donc trouver un modus vivendi qui permette la pratique de chacun. Alors, aux abords d'une chasse en cours, il conviendra de garder le silence, de respecter une distance, voire le cas échéant de faire un détour, pour s'assurer un maximum de sécurité, sans pour autant gêner le chasseur. Et dans tous les cas, soyez visibles de loin, portez une chasuble couleur fluo.



## ET SI CHÂTEAU m'était conté

### LA MAISON À PANS DE BOIS SUR L'ÎLE DU CANADA

Cette maison passe pour être la plus ancienne demeure conservée de Château-Renard. On date sa construction du XVII<sup>ème</sup> siècle. Mais elle ne sera jamais citée très précisément. Tout au plus sait-on qu'elle a été liée épisodiquement et dès le XVII<sup>ème</sup> siècle au moulin de tan, situé à la pointe aval de l'île, et que sous Napoléon III, c'était une maison de vigneron, thèse accréditée par la conservation d'outils de viticulteurs sur place.

Toujours au XVII<sup>ème</sup> siècle, cette maison a appartenu à une famille de magistrats, les Piochard. En 1685, l'un de ses membres a passé un contrat pour refaire la maçonnerie du rez-de-chaussée nord en moellons de silex. Les parois en pans de bois du niveau supérieur étaient hourdées du même torchis jaune d'or que celui de certaines maisons du début de la rue Paul Doumer.

Cette maison est un bâtiment à pignons latéraux, de plan parallélogramme de 12 mètres de long et d'un peu moins de 7 mètres de large. A une époque indéterminée, mais antérieurement au levé du cadastre napoléonien, une aile basse de dépendance est venue prolonger la maison à l'ouest. Deux autres constructions ont été établies perpendiculairement, sur la moitié de la façade nord. L'une d'elle a été prolongée ultérieurement par une galerie surplombant le bras artificiel de l'Ouane. Sa qualité architecturale est réelle.



Plus d'informations sur la page Facebook « Mairie de Château-Renard »